ROUBAIX

Les petits malades de l'hôpital ont reçu hier leur « Saint-Nicolas »

Un groupe de petits malades.
On remarque derrière eux, de gauche à droite, MM. VANOVERMEIR, PROVO et VANANDRUEL. (Ph. J. de R.)

Les membres du comité d'aide aux convalescents nécessiteux de l'hôpital « La Fraternité » ont fait hier aux petits malades du vaste établissement, leur visite annuelle.

Ils étaient entourés, pour la circonstance, de M. Victor Provo, maire ; de plusieurs de ses adjoints ; de MM. Lengiaert, vice-président de la commission administrative des hospices ; Vanheck, secrétaire, et Charles Vandervursten, chef de bureau à l'hôpital.

Mme la Supérieure servit de cicerone, et les visiteurs firent connaissance avec les quelque 75 petits malades qui, blessés qu'abrite actuellement l'hôpital. Chacun de ceux-ci reçut, après le petit compliment d'usage, de fort bonnes choses qui, certes, furent les bienvenues.

Puis ce furent les tout-petits de la crèche et, pour finir, le pavillon des isolés, qui furent visités.

A l'issue de cette distribution, une réception se déroula dans un salon de l'hôpital, au cours de laquelle M. Provo félicita chaudement M. Vananandruel et ses collaborateurs.

LUNDI 7 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui: saint Ambroise; demain: Immaculée Conception.
Soleil: lever, 8 h. 31; coucher, 16 h.53
Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303 33
Caisse d'épargne: de 9 à 11 h.
Goutte de lait: de 11 à 12 h.
Pharmaciens de garde jusque 14 h.: MM. Torck, 416, r. de Lannoy et Deblock, 178, r. de l'Epeule.

Saint-Nicolas

C'est une fête respectable que celle-ci et aucun enfant n'en oublie la date.

On s'accorde avec joie ce répit dans la série mouvementée de nos préoccupations et de nos soucis et l'on détourne un moment son regard sur les garçonnets et les fillettes.

Qu'ont-ils demandé à saint Nicolas ?

Grave question qui a fait travailler les jeunes cerveaux et a sollicité toute la gamme des désirs enfantins.

Ces désirs, vos garçons et vos filles les ont exprimés le plus souvent dans des messages naïfs où les mots vont clopin-clopant tout comme la démarche du saint protecteur des enfants sages, alourdie par une hotte encombrée de jouets...

Que ces jouets subissent l'influence du progrès et des temps, c'est fort probable.

Il n'en demeure pas moins que tous les enfants du monde se ressemblent depuis toujours à peu de chose près...

...Ils réclament du jouet qui leur sera offert beaucoup de plaisir et aussi une sorte de matérialisation de leurs desseins et de leurs goûts de petits hommes...

L'BOURLEUX.

Mort de M. Georges Marquette

Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre concitoyen, M. Georges Marquette, industriel, décédé dimanche à son domicile, 37, boulevard de Cambrai, à l'âge de 67 ans.

Le défunt était l'un des associés des établissements Hannart frères, Motte et Marquette.

Sa compétence exceptionnelle était appréciée dans tous les milieux. En 1935, il avait d'ailleurs été nommé président de la classe 1872 à l'exposition de Bruxelles et, en juin 1936, le gouvernement français reconnaissait ses mérites en lui accordant la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En juin 1937, le gouvernement belge, à son tour, le nommait chevalier de l'ordre de Léopold, en récompense de grands services rendus par lui à la cause des ouvriers belges en France.

C'est un travailleur acharné et opiniâtre qui disparaît avec lui, un technicien de grande valeur, et aussi un homme bon et honnête.

Nous présentons l'expression de nos sentiments de condoléance à sa famille, notamment à son fils, M. Georges Marquette-Delescluse et à ses gendres, MM. Gérard Bouillet, avocat à Saint-Omer, et Gaston Rohart, avocat à Lille.

La Sainte-Cécile à la Chorale Saint-Martin

La messe de 10 h. a été rehaussée, dimanche à Saint-Martin, par une audition de la chorale paroissiale. Les chanteurs, dirigés par M. Georges Permant, ont montré à cette occasion de grandes qualités vocales.

Le « Kyrie », de Vierne, le « Gloria » le « Sanctus » et l' « Agnus Dei » de Théodore Dubois, et enfin le fameux « Pseaume 150 » de César Franck, furent tour à tour interprété avec un rare bonheur.

A l'issue de cette audition, une réception réunit les choristes et leurs animateurs. Mgr Bégne, doyen de St-Martin, félicita les uns et les autres pour les efforts qu'ils consacrent à l'interprétation de la musique liturgique.

M. l'abbé Pierre Mathon

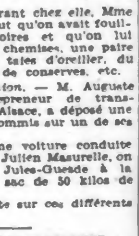

professeur à l'Institution Notre-Dame-des-Victoires, dont nous avons annoncé la mort survenue au sanatorium de Praz-Coutant, le 3 décembre. Rappelons que demain lundi, à 8 h. 30, en la chapelle de l'institution une messe de « Requiem » sera célébrée à son intention.

A 75 francs le litre

Robert Lukacsovits, 18 ans, 65, rue de la Guinguette, était occupé, en qualité de manœuvre, aux établissements Caretto-Duburcq, rue du Luxembourg. Samedi, il fut surpris en flagrant délit de vol d'huile industrielle dans la cave de l'établissement. Conduit au commissariat, il avoua n'en être pas à son coup d'essai et avoir déjà volé de l'essence. Il déclara qu'il vendait cette essence et cette huile à raison de 40 fr. le litre, à un chauffeur de la même maison, Jules Doom, 22 ans, 13, rue du Bois, à Tourcoing, et à un autre chauffeur d'auto, Arthur Delebarre, 38 ans, 2, rue des Anges. Quant à Doom, il revendait l'essence à un commerçant, à 75 fr. le litre. Comme conclusion, Lukacsovits, Doom et Delebarre ont été arrêtés.

La cambriole à l'œuvre

Boulevard de Metz. — Mme Marguerite Dejaegher, née Landrieu, 62 ans, ménagère, 29, Bd de Metz, cour Charles-Masure a déposé une plainte pour vol. En effet, on s'est introduit nuitamment dans le hangar qu'elle possède face à son habitation, en faisant sauter le cadenas et les voleurs se retirèrent en emportant un vélo, un lapin, 50 kilos de pommes de terre, du beurre et diverses autres denrées, le tout évalué à 2.476 fr.

Quai d'Anvers. — M. Paul Gange, 41 ans, directeur de brasserie, 1, quai d'Anvers, a aussi reçu la visite de malfaiteurs qui firent sauter le cadenas de son garage et enlevèrent les 6 lapins qu'il élevait à l'intérieur.

Rue d'Elzatine. — Mme Marthe De Jaegher, née Masson, ménagère, 30 ans, domiciliée 43, rue d'Elzatine (cour Rousseau), 5, habite généralement chez ses parents, 292, rue des Longues-Haies.

Durant son absence, elle laissa sa clé à une voisine. Celle-ci la confia, il y quelques jours, à des couvreurs qui effectuaient des réparations dans la courée.

Samedi, en rentrant chez elle, Mme De Jaegher s'aperçut qu'on avait fouillé dans ses armoires et qu'on lui avait enlevé deux chemises, une paire de souliers, deux tais d'oreiller, du café, deux boîtes de conserves, etc.

Et sur un camion. — M. Auguste Delesplerre, entrepreneur de transports, 20, rue de l'Alsace, a déposé une plainte pour vol commis sur un de ses camions.

En effet, sur une voiture conduite par le camionneur Julien Masurelle, on vola, de la rue Jules-Guesde à la place Carnot, un sac de 50 kilos de pommes de terre.

La police enquête sur ces différents vols.

L'OPINION DE L'ETRANGÈRE. — Madeleine Maighem, née Michon, 40 ans, concierge, 70, rue du Maréchal-Foch, se trouvait chez son boucher quand celui-ci fut gratifié d'un procès-verbal pour une infraction quelconque. Elle formula sa désapprobation par une phrase lapidaire: «Sales Français, va!...» ce qui lui valut aussitôt un procès-verbal.

ON LES VOLE ENCORE ! — Mme Yvonne Devos, née Dubrulle, 34 ans, bouchère, 96 bis, rue de Blanchemaille, a eu son vélo volé dans le hall de la salle Watremez, rue de l'Hospice, où elle l'avait laissé un instant.

CARNET

Nécrologie

— On annonce le décès survenu ce dimanche 6 décembre, en son domicile, 87, boulevard de Cambrai, de M. Georges Marquette-Delepiancque, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de 67 ans.

Le chef de famille sera venu de se présenter, une signature étant exigée.

Les consommateurs titulaires de la carte « Travailleurs lourds » devront présenter celle-ci pour retirer la nouvelle carte individuelle d'alimentation (carte de consommateur).

La distribution aura lieu mercredi 9 décembre :

1er bureau : avenue des Acacias, rues d'Alger, de l'Allumette, d'Arcole, Avenir, de Bapaume, rue Basse (du n° 1 au n° 7).

2 bureau : rue Basse (à partir (à partir du n° 7), rues Baudin, de Beaumont, de Belfort, Claude-Bernard, Paul-Bert, Berthelot, rue Bessemer (n° 2).

3e bureau : rue Bessemer (à partir du n° 6), rues Blanche, du Boulevard, de la Brasserie, de la Briqueterie, Henri-Carette, Carnot, des Champs.

WASQUEHAL

Les médailles de la Famille française

M. le préfet du Nord vient d'adresser à la mairie les avis d'attribution de la médaille de la famille française décernées aux personnes ci-après: Mme Vandewalle-Arbon, cité Saint-Gobain (médaille d'or); Mme Dupont-Carpentier, rue de Marcq (médaille d'argent); Mmes Henneman Bernard, rue Paul-Lafargue; Marie-Deledalle, rue des Chalets, et Mascuelein-Démétre (médailles de bronze). Nos félicitations à ces braves mamans.

DISTRIBUTION DES BONS D'ALCOOL A BRULES aux familles de quatre personnes et plus, ne possédant pas de gaz, sur présentation de la carte de charbon: au Centre, salle des fêtes, rue Jean-Macé, mardi 8, de 14 à 17 h., et pour le Centre, mercredi 9, de 14 à 16 h. 30. Il sera aussi attribué un bon aux familles ayant un enfant de moins de deux ans sans distinction de numéros, sur présentation du livret de famille et de la carte de charbon.

DÉCLARATIONS AGRICOLES. — Les cultivateurs exploitants de la commune sont tenus de déclarer à la mairie (2e guichet) pour mardi à 16 h. au plus tard, les surfaces ensemencées en 1942 en carottes, navets, rutabagas, etc. ainsi que le tonnage récolté.

WATTRELOS

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Un chantier de l'entreprise de démolition Robert Boone, de La Madeleine, avait installé dans une usine de Wattrelos. Un des ouvriers de cette entreprise, Paul Brion, 45 ans, manœuvre, a été surpris à la sortie du chantier alors qu'il emportait un corps de vanne en bronze.

Conduit au commissariat de police, il a été arrêté après interrogatoire par M. André Veevaert, commissaire, qui l'a inculpé de vol et l'a fait déférer au parquet.

Ajoutons que deux vols semblables avaient été constatés précédemment, mais que Brion a prétendu y être totalement étranger.

UN MÉNAGE BELGE NE VOULAIT PAS QUITTER LA FRANCE. — Bien que notification d'un arrêté de M. le préfet régional en date du 17 juillet leur eût été faite, leur enjoignant de quitter le territoire français, M. Achille Louw, 48 ans, et sa femme, née Marie-Louise Slosse, 53 ans, tous deux sujets belges, s'obstinaient à habiter Wattrelos, 2, carrière Cocheteux.

Ils ont été mis en état d'arrestation et déférés au parquet.

MORTE DANS LA SOLITUDE. — Surpris de ne plus voir depuis quelques jours, Mme veuve Verstraete, née Eugénie Peyskens, 60 ans, demeurant seule 19, cité du Pinson-Vert, des voisins avertirent la police. On s'introduisit dans la maison en brisant une vitre d'une fenêtre et l'on trouva Mme veuve Verstraete morte dans son lit. Les constatations légales ont été faites par M. le docteur Montaigne et M. André Veevaert, commissaire de police.

LYS

Mort de M. l'abbé Athanase Delautre curé de Saint-Luc vice-doyen

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, après une très longue agonie, est mort, au presbytère de la rue

Echevin, M. l'abbé Athanase Delautre, vice-doyen du canton de Lannoy, curé de Saint-Luc.

La disparition de ce prêtre si dévoué et d'une grande piété sera vivement ressentie à Lys, où il était arrivé en 1922.

M. l'abbé Delautre s'était, dès le début de son ministère, montré très actif dans la paroisse, apportant tout son zèle au bien-être spirituel de ses paroissiens. Parmi ceux-ci, les habitants du populeux quartier de la Justice avaient un assez long trajet à effectuer pour se rendre à l'église. Il leur accorda une chapelle dédiée à sainte Thérèse, qu'il créa dans une maison de la rue Chanzy.

Par la suite, il fit construire, dans la cour du patronage, des bâtiments où tous les jeux, bouliste, tir à l'arc, etc., sont très bien installés.

C'est lui aussi qui fit procéder à l'aménagement actuel de la salle des fêtes.

M. l'abbé Delautre s'attacha aussi au développement des œuvres post-scolaires et de jeunesse pour lesquelles il ne ménagea ni sa peine ni son temps.

Ses paroissiens lui doivent encore les magnifiques autels consacrés à sainte Rita et à sainte Thérèse, ainsi que la statue de la petite sainte de Lisieux, qui embellissent l'église.

Les marques d'affection qu'il n'avait cessé de témoigner à la population lyssoise, les tragiques événements de mai 1940 allaient lui donner de nouveau l'occasion de les manifester, principalement envers les personnes âgées.

Lorsque le calme fut revenu et malgré les lourdes charges et les soucis que lui causait l'absence de ses vicaires prisonniers, le vénéré pasteur poursuivit sa tâche, visitant les foyers atteints par la guerre et apportant partout, le réconfort de sa présence et de sa paternelle sollicitude.

Il s'intéressait vivement au sort des prisonniers et d'emblée, il avait accepté la présidence d'honneur du comité qui s'était formé dans la commune pour leur venir en aide, ainsi qu'à leurs familles.

M. l'abbé Delautre était âgé de 73 ans ; il était né à Dunkerque en 1869. Ordonné prêtre en 1892, il fut successivement vicaire à Gravelines, de 1893 à 1899 ; vicaire à Saint-Christophe, à Tourcoing, de 1899 à 1908 ; curé d'Houplin, de 1908 à 1912 ; curé d'Hellemmes (Notre-Dame-de-Lourdes), de 1912 à 1918. Il avait été nommé à Lys après avoir été pendant quatre ans, de 1918 à 1922, curé de Bousbecque.

En décembre 1936, S. Em. le cardinal Liénart l'avait nommé vice-doyen.

Nous prions MM. Delautre, ses frères, et leurs familles, ainsi que MM. les abbés Merlin et Vercamer, vicaires, d'agréer l'expression de nos sentiments de chrétienne condoléance.

Les funérailles auront lieu jeudi 10 décembre, à 11 h., en l'église Saint-Luc.

HEM

CARTE DE JARDINAGE. — Des formules de demande seront délivrées au café du Tilleul, les lundi 7 et mardi 8, de 16 à 19 h. Il ne sera pas délivré de carte ni de coupons de semences pour les jardins d'une superficie inférieure à 50 mq. Ces formules dûment remplies devront être remises au café du Tilleul, les mercredi 9 et jeudi 10, de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 à 16 h. 30. Aucune demande ne pourra plus être acceptée après les dates indiquées. Les sociétaires des jardins ouvriers populaires de Roubaix qui n'ont pas encore réglé leur cotisation devront le faire en retirant la formule.

TOURCOING

LES NOCES DE DIAMANT de M. et Mme Schelstraete-Vanmarck

Les jubilaires entourés de leur famille; au centre: M. Marescaux maire. (Ph. J. de Rx.)

Samedi à 10 h. 30, en l'église Saint-Joseph de la Croix-Rouge, M. et Mme François Schelstraete-Vanmarck, entourés de leurs enfants et de leurs nombreux petits-enfants, ont assisté à une messe d'actions de grâces à l'occasion de leur jubilé de noces de diamant.

Avant d'offrir le saint-sacrifice, M. l'abbé Descamps, curé de la paroisse, prononça une belle allocution, félicitant les heureux jubilaires en raison de leur âge et surtout du magnifique exemple qu'ils avaient donné autour d'eux durant une vie toute remplie de travail et d'honnêteté. Une assistance exceptionnellement nombreuse avait tenu à cette circonstance à témoigner de sa sympathie aux jubilaires et à leur famille.

A l'issue de la matinée, M. Marescaux, maire, accompagné de M. Paul Balloïs adjoint aux cérémonies, s'est rendu au domicile de M. et Mme Schelstraete, pour leur présenter ses vœux et ses félicitations. Il se plut à rendre hommage aux jubilaires qu'entourait leur nombreuse famille et leur donna l'assurance de la sollicitude de l'administration à l'endroit de tous ceux qui, par leur labeur quotidien, ont assuré la prospérité de notre cité.

LUNDI 7 DÉCEMBRE :

Hôtel de ville: 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Bibl. populaire: 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h. 30.
Consulat belge: 9 à 12 h.
Marché du Centre: 9 à 13 h.
Famille du soldat tourquennois: 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h.
Maison de la Famille: 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Police-secours: service médical de nuit; tél. 450.
Maison du prisonnier: 15 à 19 h.

Le paiement des soupes populaires

Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 12 décembre (c'est-à-dire avec la 99me semaine de ladite carte), devront se présenter pour effectuer le versement de 15 francs afférent à la quinzaine du 14 au 26 décembre :

Le lundi 7, de 8 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 17 h. à l'école de filles de la rue du Dragon n° 33 bis, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour n° 2, de la Blanche-Porte n° 4, du Bois n° 83, du Dragon n° 33 bis, de la Fin-de-la-Guerre n° 107 et du Flocon n° 62. — Le mardi 8, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue Houchard n° 101 (entrée rue de la Baille), les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise n° 20, de la Lainte n° 226, Houchard n° 101, Varsovie n° 130, Montaigne n° 16 et du Pont-de-Neuville n° 132. — Le mercredi 9, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de filles de la rue des Villas n° 10, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Villas n° 10 et du Blanc-Seau n° 27. — Le mercredi 9, de 14 h. 30 à 17 h. 30, à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin n° 229, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des places de la Croix-Rouge et Albert-Thomas. — Le mercredi 9, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h., à la mairie-annexe, rue Paul-Doumer, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Calvaire n° 52, du Commandant-Driant n° 20, du Virolois n° 17, de l'Epidème n° 21, du boulevard de l'Egalité n° 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de la carte non revêtue des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 15 frs sus-indiquée.

Distribution de bons de pneu

Les personnes ayant déposé une demande d'achat de pneu « vélo » ou « vélomoteur » pendant les mois de septembre et d'octobre peuvent se présenter à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, dans l'ordre suivant :

Mardi 8 : de 9 à 11 h. 30: A, B, C; mercredi 9: de 9 à 11 h. 30: D; de 14 h. 15 à 17 h. 30: E à L; jeudi 10: de 9 à 11 h. 30: M à U; de 14 h. 15 à 17 h. 30: V; vendredi 11: de 9 à 11 h. 30 fin et retardataires. Se munir de la carte d'identité.

UN VOL AUX BAINS. — M. Michel Claeys, demeurant rue des Piats, 163, s'était rendu samedi après-midi, à l'établissement de bains. Pendant qu'il se trouvait dans la piscine, on déroba dans sa cabine son portefeuille qui contenait des papiers. On retrouva le portefeuille, mais il manquait la carte d'identité de M. Claeys, ainsi que son permis de colporteur.

LARCIN QUOTIDIEN. — La bicyclette que Mlle Marie Dupont, domiciliée rue de la Croix-Rouge, avait déposée devant un immeuble de l'avenue Gustave-Dron, a disparu.

SOCIÉTÉ DE S. M. « LA PRÉVOYAYNCE ». — Paiement des retraites du quatrième trimestre, mardi 15 et mercredi 16, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., au bureau de la société (hôtel de ville). Les personnes qui auraient l'intention d'adhérer à la société peuvent s'inscrire tous les jours ouvrables audit bureau.

RETRAITE MUTUALISTE (514e section). — Suivant les instructions de la Caisse autonome la capitalisation des versements au titre de l'exercice 1942 sera arrêtée le 15 décembre; en conséquence, les adhérents sont priés de remettre leurs cotisations avant le 12 courant.

AU RAVITAILLEMENT. — Les bureaux du service ravitaillement à la mairie annexe seront fermés le mardi 8 et le vendredi 11 après-midi. Seuls fonctionneront les guichets pour les personnes convoquées à ces dates.

RONCQ

Les funérailles de M. Honoré Cosyn

Samedi matin, devant une assistance des plus nombreuses, ont été célébrées à 9 h. 30, en l'église Saint-Roch, à Ronco (Blanc-Seau), les funérailles de M. Honoré Cosyn, maître sabotier, dont nous avons annoncé la mort.

La levée du corps a été faite à 9 h. 15 par M. l'abbé Lafontaine, curé de la paroisse. Le deuil était conduit par six des fils du regretté défunt — le septième se trouvant à l'armée — ainsi que par ses trois gendres.

Dans le convoi se trouvaient toutes les personnalités locales, ainsi que des personnalités de toute la région.

M. le curé qui célébrait la messe a prononcé avant l'offertoire une allocution dans laquelle il a fait l'éloge du défunt, le montrant comme un excellent chef de famille, qui avait su dignement élever ses enfants et leur inspirer les meilleurs sentiments.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du hameau.

A LA FANFARE DU BLANC-FOUR. — Cours de solfège, lundi à 18 h., au local.

AU SERVICE DU RAVITAILLEMENT. — La distribution des bons d'achat pour chaussures de fantaisies toutes catégories se fera lundi 7, de 9 à 11 h.30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Pantoufles et galoches, toutes catégories, se fera mardi 8, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 pour les numéros 1 à 1407, et mercredi aux mêmes heures pour les numéros 1408 à la fin.

Vêtements, jeudi 9, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 pour les numéros qui sont affichés et pour certains retardataires.

Inutile de se présenter pour les bons de chaussures usage-ville, usage-travail ou fatigue, ces bons n'étant pas arrivés. La carte de textile est indispensable pour le retrait des bons d'achat; les personnes qui se présenteront démunies de cette carte ne seront pas servies.

Savon supplémentaire. — Distribution aux intéressés, mardi 8 et mercredi 9, aux heures indiquées ci-dessus. Se munir d'un certificat de l'employeur.

HALLUIN

ENLÈVEMENT DES DÉBRIS SOLIDES lundi dans le secteur du Cimetière.

CONTROLE DES CHOMEURS, dans la semaine du 7 au 13, lundi et mercredi, de 15 à 16 h.; vendredi, de 10 à 11 h.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Feldkommandantur 678

Avis à la population

Tous les avis d'occulter soigneusement chaque source de lumière n'ont pas trouvé le résultat attendu. Chaque jour de nouveaux manquements aux ordres d'occultation sont signalés et des infractions punies. Malgré l'augmentation des amendes, aucune amélioration n'est constatée.

En conséquence, à partir du

LUNDI 7 DECEMBRE 1942

le courant sera coupé complètement pendant 3 jours pour tous les habitants des maisons dans lesquelles on observera une infraction aux ordres d'occultation. S'il se produit de nouvelles infractions, le courant sera coupé pendant une semaine ou même plus longtemps. De plus, le délinquant s'expose à une punition sévère.

Cet ordre est valable pour toutes les communes de l'arrondissement de Lille et sera exécuté sans indulgence.

Lille, le 2 décembre 1942.
Signé : Dr. Schaefer,
Oberst und Feldkommandant.

Un nouveau contingent de travailleurs est parti pour l'Allemagne

Samedi à 16 h. 20, un nouveau contingent d'ouvriers spécialisés de Lille Roubaix, Tourcoing, Calais et Boulogne, qui avaient souscrit un contrat de travail, est parti pour l'Allemagne.

A Valenciennes et à Maubeuge d'autres groupes d'ouvriers se joignirent au convoi.

Quarante et un prisonniers rapatriés d'Allemagne sont arrivés vendredi soir à Lille

Vendredi soir, à 18 h. 30, le train de Paris ramenait à Lille quarante et un prisonniers rapatriés d'Allemagne. Ils étaient accompagnés par Mme Haudt, infirmière de la Croix-Rouge.

A l'arrivée du convoi, tandis que le lieutenant Muller, gestionnaire de l'hôpital militaire et, le lieutenant pharmacien Ramon s'empressaient autour des arrivants, Mlles Mallié et Jacqueline Carles, Mmes Slauwe-Evaüsy et Delaby, de la section militaire automobilisée féminine, plaçaient avec d'infinies précautions certains malades couchés, dans des voitures d'ambulance.

Peu de temps après, les quarante et un malades rapatriés étaient hospitalisés à l'hôpital militaire.

Jeunes, venez aux groupes de protection des jeunes de l'Europe nouvelle

Jeune ouvrier, jeune paysan, jeune étudiant, toi qui réclames de l'action, toi qui as des instants de liberté, viens t'inscrire aux « groupes de protection » des « Jeunes de l'Europe nouvelle ». Tu trouveras là le climat nécessaire aux réalisations que tu demandes.

Dans un mouvement de jeunes, l'inscription ne suffit pas pour faire partie intégrante du mouvement, il faut encore exercer une activité, payer de sa personne. Les distributions de tracts, les services d'ordre pour nos réunions pour nos séances de projections cinématographiques, réclament la présence effective de nombreux volontaires.

Les meilleurs de nos « G.P. » sont passés à la «Phalange africaine»... Remplaces-les. Viens te former chez nous, avant le grand combat pour une France régénérée dans une Europe unie...

Ecris aux « Jeunes de l'Europe nouvelle », 73 bis, quai d'Orsay, Paris, ou à l'une des permanences de ta région: 1, place Carpeaux, à Valenciennes; 10, grand'place, à Armentières; 51, rue du Gauche-Pied, à Maubeuge.

LILLE

LES PETITS CHANTEURS DE RATISBONNE

Le 11 décembre prochain, le chœur des petits chanteurs de la cathédrale de Ratisbonne se produira au Deutsches Theater à Lille.

Cette phalange artistique qui se compose de 65 exécutants dont 42 garçons, est placée sous la direction du professeur Theobald Scherems.

Elle entreprend une tournée en France, en Belgique et en Hollande, où elle exécutera des concerts devant les auditoires les plus divers. Dernièrement elle se trouvait à Angers, à Rouen et à Notre-Dame de Paris où 7.000 personnes se pressaient pour l'entendre.

L'audition qu'elle donnera à Lille ne le cédera en rien au point de vue de l'interprétation et de la composition du programme à celles qui furent données dans d'autres centres.

On peut se procurer des billets pour la représentation du 11 décembre au pavillon des « Amis de Lille », Grand'-Place, à Lille.

Deux employés de la S.N.C.F. sont déférés au parquet

Alfred Nasbou, 43 ans, chef de train, demeurant à Lomme, 24, rue du Maire-Becquart, et Auguste Robbe, 43 ans, conducteur de train, demeurant à Lille, 14, rue Pierre-Curie ont été déférés au parquet pour vol d'un colis entreposé en gare de Lille.

NORD

Trompé par l'obscurité, un Raismois se noie

Dans la nuit, le jeune Paul Vandeville, 17 ans, demeurant à Raismes, longeait le Vieil-Escaut, en compagnie d'un camarade. Entre Bruille et Bergnies, il s'égara et tomba dans le canal où il coula à pic. Le corps ne fut retrouvé que le lendemain.

PAS-DE-CALAIS

Le crime de Lestrem

Le meurtrier est un trafiqueur de Loos-en-Gohelle

Ces jours derniers ainsi que nous l'avons relaté, on trouvait assassinée chez elle Mme Victoria Herenguelle, née Hauget, femme de prisonnier de guerre, demeurant rue de la Grande-Voie, à Lestrem.

Mme Herenguelle avait été frappée avec une violence inouïe par son agresseur et ne tarda pas à succomber d'une fracture du crâne.

Le criminel s'était enfui non sans avoir dérobé 20.000 francs.

Les enquêteurs furent mis sur la piste d'un individu qui venait souvent de la région minière pour se ravitailler dans les fermes de Lestrem.

Il s'agit de Charles Leroux, 35 ans, mineur, demeurant rue Supervielle à Loos-en-Gohelle.

Après avoir nié, Leroux finit par passer des aveux. Il s'était rendu chez Mme Herenguelle en vue d'échanger de la margarine pour des haricots. L'accord ne se fit pas. Une discussion s'ensuivit au cours de laquelle il s'élança sur Mme Herenguelle et lui porta des coups. La pauvre femme tomba ; Leroux s'acharna sur elle et la frappa avec une pelle à charbon. C'est avec cette arme qu'il fractura le crâne de sa victime.

Avant de partir, Leroux s'empara d'une somme de 20.000 francs et de 10 kilos de haricots.

Les 20.000 fr. ont été retrouvés.

L'assassin a été écroué.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Monique Mongiat, r. Rollin, 16, née à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20. — Jean-Claude Holvoet, r. du Havre, 15. — Mariette Baudum, r. de Lannoy, 326bis, cour du Grand-Cheval Blanc, 14, née à la Maternité municipale, av. Julien-Lagache, 20.

Publications de mariages. — Jean Danna, secrétaire de police, r. d'Ath, 39, et Berthe Delbrouque, s. p., de Leforest (P.-de-C.). — Raymond Galliet, ouv. agricole, de Templeuve (B.) et Rosarie D. Marco, ouv. fileuse, r. Ed.-Anseele, cour Lambert, 2. — Jean Dethy, instituteur, r. de l'Epeule, 153, et Paulette Hennebo, s. p., de Tourcoing, r. de la Blanche-Porte, 68. — Philippe Desmarcheller, employé de commerce, r. des Champs, 5, et Agnès Janssens, employée, de Wattrelos, r. L.-Mariot, 45.

Mariages. — Oscar De Meulemeester, trieur de laines, r. du Fort, 41, et Denise Masurel, soigneuse, r. du Fort, 100. — Achille Kesteloot, mascotteur, r. de l'Alma, fort Frasez, 49bis, et Georgette Soudan, piqueuse, Grande-rue, 129 bis, cour Couteau, 3. — Adrien Cappelle, teinturier, r. Edouard-Vaillant, square des Acacias, 11, et Lucienne Creusot, cannetteuse, r. Edouard-Vaillant, square des Acacias, 11. — François Thellier, employé des chemins de fer, d'Hellemmes, r. Louise-Michel, 16, et Hortense Van Belle, infirmière, r. Stéphenson, 16. — André Busquart, garçon brasseur, de Wattrelos, r. de la Bailleria, carrière Dupont, 17 et Bronislawa Zibura, soigneuse, bd Gambetta, 212 bis.

Décès. — Robert Delerville, 17 ans, de Wasquehal, r. Coli, 206. — Julie Olivier, veuve Delebarre, 90 ans, r. du Bon-Secours, 16. — Julienne Moulart, veuve Desbarbieux, 71 ans, r. Victor-Hugo, 22. — Georges Cuvelle, 63 ans, r. Archimède, 77. — Stéphanie De Bruyne, épouse Mignauw, 55 ans, rue Vallon, 15, cour Chevalier, 5.

CROIX. — Publications de mariages. — Henri Bequaert, employé de ch. de fer, r. Baudin, 43, et Marie Rya, pliqueuse perleuse, à Wattrelos. — Louis Tégny, métallurgiste, r. de la Gare, 149 et Lucienne Andrieux, soigneuse de préparation à Roubaix. — Michel Pluquet, garagiste à Roubaix, et Jacqueline Deroubaix couturière, r. des Jardins, 25. — Charles Theys, trieur de laines, r. Jules-Guesde, 2, et Palmyre Vandenbeyvanghe, s. p., bd Zola, 110. — René Lenglart, étudiant à Lille, et Solange George, s. p., rue Kléber, 81.

WASQUEHAL. — Naissances. — Boche Tatiana, r. La Fontaine, à Fives, née à la maternité municipal, 2, pl. Fénelon.

HEM. — Décès. — Maurice Bayart, 6 semaines, 59, bd Clemenceau.

TOUFFLERS. — Mariage. — Gérard Devianne, fabricant de bâches et Lucienne Despreta, s. p.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Robert Dubois, r. des Eaux, 14. — Annick Dupuis, r. de la Rianderie, 3. — Monique Aerbeydt, r. Scrive, 20. — Jean-Pierre Roger, r. du Boulevard, 275. — Claude De Smet, r. de Bolbec, 20. — Colette Brou, r. de la Rianderie, 238.

Publications de mariages. — Paul Guilbert, receveur de tramways, r. de Menin, 230, et Renée Delamonica, emballeuse, à La Madeleine. — Daniel Bery, employé de chemin de fer, r. J.-Delcenserie, 162, et Raymonde Geus, bonnetière, r. J.-Delcenserie, 127.

Décès. — Augustin Sebert, retraité, 59 ans, r. du Quesne, 263. — Sophie Devackt, veuve Bernard 83 ans, r. du Lazaro, 44. — André Vitse, soudeur, 35 ans, chemin du Halage.

HALLUIN. — Naissance. — Jacqueline Vanoverberghe, 7, r. Turbigo.

Publication de mariage. — Henri Keignaert, 19 ans, manœuvre de maçon, à Menin, et Raymonde Dubus, 20 ans, tisserande.

Mariages. — Julien Degryse, manœuvre de teinturerie et Marie Onnet, tisserande. — Gérard Deroo, s. p., et Prudence Montagne, ménagère.

T. S. F.

LUNDI 7 DECEMBRE — Radio-Lille. — 7 h. 30: Concert matinal. — 11 h. 30: Irène Eneri. — 12 h.: L'Orchestre de Casino de Radio-Paris. — 13 h. 30: Raymond Legrand et son orchestre. — 17 h. 15: Alicia Baldi. — 17 h. 30: L'ensemble Lucien Bellanger et le Quatuor de Cor. — 18 h.: L'Orchestre de chambre de Paris. — 18 h. 45: Jean Fournier. — 22 h. 15: Association des Concerts Lamoureux. — 23 h. 15: Orchestre Jean Yatove.

Le gérant : EDMOND PASCAL.
Imp du *Journal de Roubaix*, 71 Gde-Rue

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules-Henri HIBON
Mécanique automobile

décédé inopinément à Roubaix, le 5 décembre 1942, dans sa 57e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 8 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Antoine, sa paroisse. L'assemblée à la maison mortuaire, 28, rue de Mouvaux, à 9 h. 15.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Pompes Funèbres H. DESMET, 120, rue du Moulin. Tél.: 34403.

Monsieur et Madame HENRI DELESPAUL-DEBRIFFE, *ses enfants ;*
Messieurs CHARLES et JULES DELESPAUL (en captivité) ;
Monsieur et Madame LOUIS DELESPAUL-DEVISE, *ses petits-enfants;*
Mademoiselle FRANCINE DELESPAUL, *son arrière-petite-fille ;*
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame veuve Jules DEBRIFFE
née Odile-Ferdinande DELBECQ

pieusement décédée à Paris, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise. Ils vous prient d'assister aux funérailles qui auront lieu en l'église de